

N° 133

République Française

Marriage

Dortignac

Dominique

Et

Eychenne

Jeanne

San Hilly

D'un mil huit cent quatre vingt quinze le vingt Neuf Novembre à huit heures du soir. Par devant Nous Barot Jean Maire, officier de l'Etat Civil de la Commune de Montrejeau, arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne; Ont Comparu: Dortignac Dominique, maçon, né à Aversa. Etat, (Charte d'ancien) le vingt un décembre mil huit cent cinquante sept, demeurant à Montrejeau, fils majeur de Dortignac Joseph, de l'abbadie Jeanne, ménagère, son épouse, demeurant à Aversa. Etait présente et consentante d'une part;

Et Eychenne Jeanne, ménagère, née à Montrejeau le trois octobre mil huit cent soixante trois, et demeurant avec son père, fille majeure de Eychenne Joseph cultivateur, présent et consentant et de Praysseque Jeanne, décédée à Montrejeau le vingt un Novembre mil huit cent quatre vingt cinq, d'autre part;

Lesquels nous avons requis de procéder au mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites sans opposition dans cette Commune les dimanches dix sept et vingt quatre novembre courants.

Aucune opposition au dit Mariage ne nous ayant été signifiée parant droit à cette requête, nous avons donné lecture aux futurs époux de l'acte de naissance qui ont été d'unus paragraphes et du Chapitre VI du Code Civil sur les droits et devoirs respectifs des Epoux.

Après avoir reçu des futurs époux la déclaration qu'il n'existe pas de contrat, nous leur avons demandé s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme et chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement que Dortignac Dominique et Eychenne Jeanne sont unis par le mariage.

En présence des Sieurs: Eychenne André, âgé de trente sept ans, cordonnier parant de Rejouse Garber Léopold, âgé de vingt quatre ans, Cultivateur, Carabon Jean, âgé de trente trois ans, maçon et Pour François, âgé de vingt sept ans, appariteur, tous domiciliés à Montrejeau, les quels ainsi que les époux ont signé avec nous

N° 134

République Française

D'un mil huit cent quatre vingt quinze le deux décembre à deux heures du soir. Par devant Nous Barot Jean Maire officier de l'Etat civil de la Commune de Montrejeau arrondissement de Saint Gaudens, département de la Haute Garonne. Ont Comparu: Dubac Jean, Bertrand Charles, âgé de trente trois ans, cordonnier, demeurant à Montrejeau, lequel nous a présenté une enfant de sexe féminin née en cette Commune ce jour même à six heures du matin de lui déclaré et de Madame Marianne âgée de trente six ans, ménagère mariée demeurant à Montrejeau, à laquelle enfant on a donné le prénom de Holoïse Antoinette.

Présents: Pour François âgé de vingt sept ans, appariteur, et Aversa Charles âgé de quarante huit ans, employé, domiciliés à Montrejeau les quels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Une inscription a été prise au Répertoire Civil n° 51126  
91/78  
le 16 septembre 1991  
décédée le 25 avril 1995 à Montagne au Perche 61.

Barot  
Dortignac  
Eychenne  
Carabon  
Pour  
Barot

43

Le présent acte après lecture faite non la mère des époux et la mère de Rejouse pour ne savoir.

Dortignac yenne Eychenne  
Eychenne André Garber  
Carabon Pour  
Barot